

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

31 octobre 2024

Le Conseil administratif s'oppose à la stratégie de La Poste visant à fermer 170 offices à travers le pays

Le Conseil administratif a pris connaissance avec inquiétude du projet de La Poste devant aboutir à la fermeture de 170 nouveaux offices postaux à travers le pays. En Ville de Genève, les postes de Malagnou, Saint-Jean et Cornavin sont ainsi appelées à disparaître. Les Autorités municipales s'alarment de cette atteinte supplémentaire aux services de proximité, qui fait suite à de nombreuses autres fermetures successives.

Bien que conscient de la nécessité pour La Poste de s'adapter aux nouveaux usages et à un contexte économique difficile, le Conseil administratif peine à comprendre la stratégie avancée par le géant jaune, qui propose la fermeture de près d'un office postal sur cinq à travers le pays.

Il convient de rappeler que La Poste reste une société aux mains de la Confédération, censée remplir une mission de service public. La possibilité pour toutes et tous, y compris les personnes à mobilité réduite ou les seniors, dans les zones urbaines comme dans les campagnes, de continuer à bénéficier des prestations essentielles fournies par La Poste à une distance acceptable est une nécessité, qui se doit d'être mise dans la balance face aux exigences de rentabilité.

Cette vague de fermeture n'est qu'une nouvelle étape, après plusieurs réorganisations successives auxquelles la Ville de Genève et de nombreuses communes suisses se sont systématiquement opposées, malheureusement le plus souvent sans être entendues par les instances dirigeantes de La Poste. Tenant compte de ces précédents, il est plus que probable que les fermetures annoncées cette semaine ne soient pas les dernières. Si certains services sont appelés à être repris par des filiales partenaires, le maintien des prestations n'est de loin pas garanti.

Le Conseil administratif a donc demandé au Président du Conseil d'administration de La Poste de reconsidérer sa stratégie et appelle le Conseil fédéral à agir pour stopper

cette spirale de dégradation du service public, en assurant le maintien d'un service postal de qualité à travers le pays.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif, 022 418 29 11 /
076 338 43 69 – yannick.richter@geneve.ch